

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association des Professionnels Aquitains de la Communication (Apacom) -
Adhésion pour l'année 2009 - Renouvellement - Décision - Autorisation**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux souhaite renouveler son adhésion à l'association APACOM, Association des Professionnels Aquitains de la Communication, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Cette association regroupe des professionnels de la communication en Aquitaine, et a pour vocation de favoriser :

- l'échange d'informations et d'expériences via des réunions et des rencontres régulières,
- la promotion de la communication au bénéfice de Bordeaux et de la région Aquitaine sur les plans national et international,
- la formation de ses membres.

Les membres actifs de l'APACOM comprennent des professionnels (personnes physiques exerçant une profession de communication à plus de 50% de leur temps de travail) et les membres associés (personnes physiques intéressées par la communication à moins de 50% de leur temps de travail).

L'APACOM organise différents types de rendez-vous.

Notamment, pour la 3ème année consécutive, l'APACOM réalise, en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine, un observatoire des métiers de la Communication.

Cet observatoire a pour objectif de soutenir plusieurs missions de l'APACOM et notamment celles de :

- Renforcer l'attractivité des métiers de la communication,
- Anticiper les tendances et les évolutions de ces métiers et des emplois qu'ils représentent,
- Détecter de nouveaux métiers,
- Mettre en valeur la professionnalisation des métiers,
- Refléter la physionomie de la région Aquitaine sur ses métiers de communication.

Par ailleurs, l'association organise des ateliers sur des thèmes spécifiques, ainsi que des petits déjeuners - rencontres, gratuits.

L'APACOM s'implique également dans une charte intitulée « *Com Avenir, vers une communication responsable* ». Cette charte comprend dix engagements pour optimiser un comportement compatible avec le développement durable. Les agences signataires, et les collectivités comme la nôtre, deviendront ainsi des médiateurs capables d'interpeller leurs propres fournisseurs sur les questions environnementales. La charte symbolise une démarche d'éco - communication construite et volontaire en région Aquitaine et est conçue pour durer et permettre aux adhérents de s'améliorer individuellement et collectivement.

L'APACOM est également partenaire de grands rendez-vous aquitains, comme l'Université des Entreprises.

Enfin, cette association édite une *Lettre* adressée à tous ses membres.

L'adhésion à cette association s'élève à 351 euros TTC pour quatre membres (cette association n'étant pas soumise à la TVA), la Communauté urbaine de Bordeaux souhaitant effectivement inscrire cette année quatre personnes de la direction de la Communication.

Les crédits afférents à cette adhésion seront prélevés sur le budget communication institutionnelle 2009, ouvert au budget principal, au compte 6281 – fonction 0230 – chapitre 011 – CRB P100.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis :

- décider du renouvellement de l'adhésion de la Communauté urbaine de Bordeaux à l'association Apacom pour l'année 2009, pour un montant de 351 euros nets
- autoriser le Président à accomplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2009

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2009

M. ALAIN CAZABONNE

